

*POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Notre vingtième Assemblée Générale. — Nos pensions.
— Une visite de Mr. W.N. Cromwell à l'U.A.G. —
Assemblée Générale 1938 : Pouvoirs. — Elections du
Conseil d'Administration. — Nomination du Bureau. —
Dans nos Maisons de Repos. — Les transports en com-
mun. — Cartes de chemin de fer. — Légion d'Honneur.

Chronique de l'U.A.G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Cotisations 1938. —
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
du 5 Mai 1938. — Procès-verbal de l'Assemblée Plénière
du 8 Mai 1938. — Compte rendu de l'Assemblée de la
Régionale de Bordeaux le 24 Avril. — Avis divers. —
Listes de donateurs.

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

NOTRE VINGTIÈME
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'U.A.G. qui a eu lieu le 8 mai dernier était la vingtième que notre Association a tenue depuis sa Fondation, ce qui ne marque pas encore ses vingt ans d'existence, car l'Union fut créée le 18 décembre 1918. C'est donc bientôt que nous aurons la joie de fêter nos 20 ans et nous en reparlerons sous peu.

Nous voudrions dire surtout à ceux d'entre nous qui n'avaient pu se rendre à l'Assemblée, mais dont un très grand nombre avait tenu à se faire représenter, combien cette réunion, ou pour mieux dire, ces réunions, furent plus que jamais empreintes de la fraternelle camaraderie qui caractérise notre Groupement. Doit-on attribuer cette agréable atmosphère des réunions à notre Maison, où nous les avons toutes tenues sauf l'Assemblée plénière, c'est fort possible, mais ce qui est sûr c'est que nous n'avons jamais trouvé parmi les participants plus de désir d'amicale entente et de mutuelle compréhension.

Nos camarades trouveront plus loin le procès-verbal de l'Assemblée Plénière, où ils pourront prendre connaissance des vœux émis par l'Assemblée, mais nous voulons rappeler ici que les deux plus importantes questions furent : 1° l'extension du statut, pour laquelle nous menons l'action en ce moment devant le Sénat ; 2° la Caisse de Prévoyance établie au sein de l'U.A.G. au bénéfice des veuves des camarades. Pour cette dernière question, il était consolant de constater l'unanimité des sentiments des aveugles de guerre, tous solidaires pour assurer aux veuves des disparus une aide qui leur montrera que l'esprit de mutualité n'est pas chez nous un vain mot.

Au banquet où le Ministre n'avait pu venir — nos Excellences ne se déplacent pas en cette période tendue — nous avons vu se grouper autour du Docteur Torchaussé, membre du Bureau du Conseil Muni-

Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

† M. Brioux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ;	Miss Grace Harper ;
† M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ;	Miss Winifred Holt ;
M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ;	Mme Léopold Kahn ;
† M. le général Balfourier ;	M. Krug ;
M. Brisac, <i>Préfet</i> ;	M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ;
M. J. Ridgely-Carter ;	Mme la maréchale Maunoury ;
M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ;	M. Samuel Milbank ;
M. Maurice Donnay, de l'Académie française ;	M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ;
M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ;	M. Henry Paté, <i>Député</i> ;
M. Fribourg, <i>Député</i> ;	† M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ;
Miss Alice Getty ;	M. le général Sainte-Claire-Deville ;
M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ;	† M. Vallery-Radot.

cipal de Paris qui présida ce déjeuner, d'excellents amis comme Me Burthe, notre notaire ; Me Depaux-Dumesnil, notre avoué ; M. Georges Raverat, Secrétaire Général de l'American Braille Press ; M. G. Chepfer ; M. de Saint-Gérard, représentant notre ami Possoz de l'Office National des Mutilés ; notre ami Bellier du Comité Départemental des Mutilés ; nos camarades Jean Claude, représentant la Confédération ; Randoux, de l'Union Fédérale ; Nérissou, de l'U.N.C. ; le Commandant Beslay, de l'A.G.M.G. ; puis nos camarades des Associations spécialisées : Régner, Président de la Fédération des Plus Grands Invalides ; Solier, Président des Blessés Multiples ; Griffoux, des Trépanés ; un représentant des Amputés ; nos camarades des « Gueules Cassées », ne prenant pas part aux cérémonies à cause de leur deuil récent, s'étaient fait excuser.

Au champagne, notre Président Conan, infatigable pendant toutes ces journées, remercia tous nos invités et sut dire à nos camarades toute la joie qu'il avait éprouvée pendant les assises de notre Assemblée.

Jean Claude, au nom de la Confédération, très éloquemment, sut nous dire très sincèrement l'attachement des anciens combattants pour les aveugles de guerre. Notre ami Randoux ne parla pas au nom de l'Union Fédérale, mais en ami personnel de l'Union ; il rappela avec beaucoup d'esprit et d'intérêt quels furent ses débuts comme lecteur pour le « livre parlé » ; nous n'oublierons pas que, non seulement Randoux nous a procuré les auteurs, mais a voulu lui-même enregistrer et lire un beau livre pour ses camarades de guerre et nous promit son concours le plus entier, ce dont nous le remercions vivement. Notre ami Pierre Régner exprima, au nom des camarades des Associations groupées au sein du Comité d'Entente, les sentiments de solidarité qui lient les grandes victimes de la guerre et informa que le travail des grands mutilés se faisait toujours en parfaite entente avec nous. Puis ce fut le Docteur Torchaussé, médecin ancien combattant, qui nous apporta le salut de la ville de Paris, et c'est un grand encouragement de voir chaque année le représentant autorisé de la grande Cité nous assurer de son affectueux dévouement. Et, pour ne pas manquer à la tradition, les camarades réclamèrent nos amis Scapini et Bloncourt qui, tour à tour, adressèrent d'amicales paroles aux convives enchantés.

Le banquet fut suivi de la sauterie traditionnelle, sans laquelle il n'y aurait pas d'Assemblée Générale de l'U.A.G. Il serait bon aussi de dire que, le soir, la Maison se remplit à nouveau des dîneurs, heureux de se retrouver encore chez eux.

Pendant toutes ces journées, notre Maison fut bourdonnante d'activité autant que de gaieté. Pendant les jours de Commission, il fallut faire deux services au déjeuner, vu l'affluence des convives. Nos services fonctionnèrent régulièrement, grâce au dévoué personnel, et nous

sommes très heureux que cette réalisation de la Maison serve de plus en plus à nos camarades et à leurs familles.

Nous remercions aussi tous nos camarades du concours aimable qu'ils nous ont apporté pendant ces journées en facilitant notre tâche, et maintenant, nous allons essayer de réaliser leurs désirs et leurs volontés pour que l'U.A.G. soit toujours l'Association qui comprenne et améliore le sort des aveugles de guerre.

H. AMBLARD.

NOS PENSIONS

Le point le plus urgent de nos revendications est sans contredit le projet d'extension du statut, voté à la Chambre et en instance devant le Sénat.

Nous sommes en ce moment dans la période critique, car si nous avons la satisfaction de voir ce projet absolument mûr et prêt à être adopté par la Haute-Assemblée, nous devons compter avec le temps. En effet, la prochaine session du Sénat va être très courte ; nous sommes aujourd'hui le 2 juin et nous devons organiser le travail jour par jour, afin qu'aucun ne soit perdu. Heureusement que la Commission de l'Hygiène, qui s'occupe du projet, a bien voulu, par son Président M. le Sénateur Even, faire désigner tout de suite le rapporteur qui est notre ami Rogé. Ce rapport sera vivement prêt et pourra être déposé après la Pentecôte. Il devra être imprimé, soumis à la Commission des Finances, et enfin, discuté en séance publique. C'est donc une question de temps. Notre ami M. le Sénateur Thoumyre s'est employé également de son mieux auprès de ses collègues pour qu'avant la fin de la session le projet soit voté.

Nous continuons nos démarches afin que l'intérêt ne se ralentisse en aucune façon.

H. A.

Le Jeudi 19 Mai, les membres du Comité d'Entente se sont réunis. Etaient présents pour l'U.A.G. : Conan, Amblard.

Le Comité a étudié tous les moyens de faire aboutir le plus rapidement possible l'extension du statut et a décidé de demander plusieurs audiences nécessaires.

Mardi 24 Mai, le Comité d'Entente est reçu par M. Dormann, Sénateur, ancien Ministre.

Etait présent pour l'U.A.G. : Conan.

Il est demandé à M. Dormann d'user de toute son influence auprès des Commissions du Sénat pour que le projet soit présenté sans modification, le plus rapidement possible, car la session sera courte.

M. Dormann reconnaît qu'il ne faut apporter aucun changement au projet et a promis tout son appui.

Vendredi 27 Mai, réception du Comité d'Entente par M. Champetier de Ribes, Ministre des Pensions.

Présent pour l'U.A.G. : Conan.

Etude sur les moyens de faire aboutir le statut. Le Ministre est complètement d'accord et donne des conseils.

Le 31 Mai 1938, le Comité d'Entente s'est rendu au Sénat. Toutes les Associations étaient représentées : Pour l'U.A.G. : Conan, Amblard. Les sénateurs : Rogé, rapporteur du projet d'extension du statut ; Thoumyre, Président des sénateurs anciens combattants ; Even, Président de la Commission de l'Hygiène. Il est demandé au rapporteur de faire diligence pour présenter le statut sans modifications. Toutes les Associations étant d'accord avec la Confédération, M. Rogé accepte. M. Thoumyre appuie fortement la délégation et M. Even, au nom de la Commission de l'Hygiène, donne son accord.

Au Ministère des Pensions. — La même délégation se rend au Ministère des Pensions où elle demande l'intervention du Ministre qui a déjà promis son appui auprès de la Commission des Finances.

Dernière Heure

Vendredi 10 juin 1938. — Au Sénat : audience de M. Linyer, rapporteur du projet d'extension devant la Commission des Finances du Sénat.

La délégation du Comité d'Entente des Grands Invalides est accompagnée par Rivollet et Volvey de la Confédération. Toutes les Associations sont représentées. Etait présent pour l'U.A.G. : Amblard. Accueil favorable de M. Linyer, sénateur, ancien combattant. Le projet est examiné en détail et toutes les explications sont données par les intéressés. La Confédération appuie les demandes de la délégation. Il est prévu, après le vote du Sénat, un retour à la Chambre, à cause du mode de financement, retour qui ne saurait comporter de discussion. Les articles nous concernant sont soutenus, notamment ceux des aveugles malades, non combattants. Des explications sont données sur l'article 69, qui sont acceptées de suite par M. Linyer. La délégation se rend compte que le temps presse. La seule chance de faire venir le projet en discussion devant le Sénat étant limitée à une discussion dans la semaine qui suit, soit le vendredi 17. Auparavant, nous dit M. le Rapporteur, le projet doit être examiné par la Commission des Finances qui a une réunion le mercredi suivant, mais cette Commission doit avoir l'accord du Ministre des Finances. La délégation fait remarquer que les Ministres précédents avaient donné cet accord, mais des modifications étant survenues depuis, il est décidé que dans la journée même il sera demandé, par l'entremise de M. Champetier de Ribes, l'acceptation du Ministre des Finances. Les délégués, de leur côté, fourniront tous renseignements nécessaires au rapport de M. Linyer auquel la délégation fait appel pour hâter le mouvement et obtenir un vote en temps utile.

H A.

UNE VISITE DE M^R W. N. CROMWELL A L'U. A. G.

Le 20 mai 1938, M. William Nelson Cromwell, Président de l'American Braille Press, grâce auquel le Comité français du Livre Parlé put éditer les disques qui nous apportent tant de joie, est venu visiter notre Maison qu'il a tenu à connaître dans tous ses détails.

Notre Président Albert Conan lui adressa les paroles suivantes de bienvenue :

Monsieur le Président,

Vous nous faites aujourd'hui un très grand honneur en venant ici ; nous vous remercions infiniment de ce nouveau témoignage d'amitié que vous nous apportez et c'est une très grande joie pour nous de vous recevoir pour la première fois dans notre Maison.

Permettez-moi de vous adresser, au nom de tous mes camarades et de leurs familles, nos meilleurs souhaits de bienvenue. Vous êtes ici au milieu de ceux auxquels vous vous intéressez depuis très longtemps. L'American Braille Press a été pour notre rééducation l'une des fondations les plus heureuses et qui nous a rendu de très grands services dans le domaine intellectuel et moral. Nous vous devons beaucoup de choses ; vous avez enrichi nos bibliothèques des meilleures éditions existant en Braille, y compris beaucoup d'ouvrages de musique. Vous avez créé dernièrement cette nouvelle revue « La Lumière fut », qui est certainement la plus belle et la plus intéressante de toutes les publications mises à notre disposition jusqu'à ce jour, enfin vous avez, par le « Livre Parlé », pour ainsi dire apporté le couronnement de vos entreprises. Le « Livre Parlé » est pour nous un bien inappréciable, vous en avez vous-même donné toute la signification et toute la portée au cours de notre dernière Assemblée Générale du Comité Français du « Livre Parlé ».

Je voudrais vous demander la permission de dire à mes camarades les paroles que vous avez prononcées au cours de cette Assemblée, paroles qui nous ont profondément touchés puisqu'elles expriment véritablement combien vous nous avez compris et combien tous vos actes concordent avec vos désirs.

Vous nous avez dit, Monsieur le Président : « Nous sommes ici « des camarades et c'est à ce titre que nous ne faisons plus qu'un

« cœur et qu'une âme. Cette œuvre du « Livre Parlé » m'est d'autant
« plus chère qu'elle représente l'effort d'une communauté qui non
« seulement s'entr'aide, mais trouve dans cette action une raison supé-
« rieure de vivre. Vous êtes aujourd'hui, grâce à votre activité retrou-
« vée, des éléments replacés avec toute leur valeur dans la chaîne
« des accomplissements humains. Les aveugles agissent, conseillent,
« ils comprennent et s'entr'aident comme les autres hommes, ils regar-
« dent avec intelligence le monde entier et sont à même de remplir
« leur rôle actif de citoyens. »

Monsieur le Président, les aveugles de guerre sont très heureux de vous recevoir chez eux, de vous remercier de tant d'amitié et de toutes vos généreuses entreprises et surtout de la haute pensée qui a toujours animé vos actes envers nous.

Nous vous demandons si vous voulez bien faire la visite de la Maison...

*

**

Après la visite de la Maison, M. William Nelson Cromwell, devant de nombreux camarades présents, répondit en ces termes :

Mes Amis, Chers Camarades,

Pour la première fois aujourd'hui je suis frappé par la beauté de votre merveilleux Home et par la tâche immense que vous y accomplissez. Je suis venu pour vous rencontrer, M. le Président, MM. les Présidents honoraires et vous tous que je voulais voir dans votre cadre et dans l'accomplissement de cette tâche qui, comme toutes les tâches, demeure le lien entre la vie de l'homme — car être vivant, c'est agir.

Etre aveugle, c'est échapper à l'observation superficielle pour ne connaître que la forte réalité ; c'est comprendre la signification profonde de la vie, le seul devoir qu'elle nous impose et qui reste notre noblesse : l'action.

Je suis ici au milieu des héros d'une grande guerre. Permettez-moi donc de revenir en arrière, de remonter très loin au delà des jours glorieux que vous avez vécus, pour vous parler de mon père. Colonel à la veille d'être promu Brigadier-Général dans l'Armée américaine pendant la guerre de Sécession, il est mort au champ d'honneur à la tête de ses hommes. C'est parce que je suis le fils d'un soldat, d'un héros, que j'ai le droit de prendre place parmi vous, de me dire votre camarade.

Pendant la Grande Guerre, j'étais déjà à l'âge où l'on ne peut

plus combattre ; je suis venu en France et avec les moyens dont je disposais, je me suis mis au service de votre pays et du mien.

J'ai pour vous, mes amis Conan, Scapini, les membres de votre Conseil d'Administration, pour vous tous qui m'avez invité à cette simple mais grande cérémonie, une tendresse toute particulière... et maintenant que j'ai visité votre Maison, j'aimerais vivre parmi vous, pouvoir partager le plus grand bien que vous possédez, la simple et noble sérénité que connaissent les caractères bien trempés.

Pour terminer, laissez-moi vous dire encore ceci : l'Union des Aveugles de Guerre est l'Association la plus riche en possibilités et en influence, non seulement dans les milieux typhlophiles, où sa tâche et ses responsabilités sont immenses et glorieuses, mais aussi dans ce monde troublé où le pays a besoin d'énergies nobles qui restent des exemples pour ceux qui ont en mains les destinées de la France et pour les générations qui vous regardent. Faites de vos enfants, de vos amis, de loyaux et braves citoyens, soyez des éducateurs.

Pour votre bonheur, pour celui de tous ceux qui vous sont chers, pour la continuité de la tâche que vous poursuivez, je lève mon verre et vous redis mon admiration affectueuse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1938

POUVOIRS

Pouvoirs reçus	1.362
Pouvoirs nuls	15
<hr/>	
Pouvoirs valables	1.347

On obtenu :

Almey (4) :

- Cizac (J.).
- Clerc (André).
- Cluze (Marius).
- Leboindre (Robert).

Amblard (384) :

- Adrien (Emile).
- Affre (Ernest).
- Albespy (Charles).
- Allais (Louis).
- Allegrini (Louis).
- Alquier (Emile).
- Arhuro (Alfred).
- Arnould (Arsène).
- Arsac (Félix).
- Arzagot (Jean-Baptiste).
- Augé (Jean).
- Barbet (Paul).
- Barbette (Louis).
- Barbier (Charles).
- Barbier (Gustave).
- Barbier (Eugène).
- Barde (Cyprien).
- Bardonnnet (Marcel).
- Barey.
- Barlet (Raymond).
- Baron (Joseph).

- Barry (Antoine).
- Basset (Jean).
- Baudrand (Antoine).
- Boyer (Edmond).
- Bazas (Jean).
- Bazinet (Ferdinand).
- Beaudufe (Simon).
- Beauquesne (Henri).
- Beaurain (Alfred).
- Beaslas.
- Ben Khelifa Feghoul.
- Berain (Ulysse).
- Bertau (René).
- Besnard.
- Biourd (Emile).
- Boillot (Emile).
- Boitel (Edmond).
- Boquet (Robert).
- Bordier (Henri).
- Bosquet (Pierre).
- Bouchet (Guillaume).
- Bouchet (Philippe).
- Boucq (Marcel).
- Boux (Samuel).
- Boulangier (Louis).
- Boulesteix (Pierre).
- Boulier (André).
- Bousquet (Valmon).
- Brice (Marcel).
- Brunet (Louis).

- Bugnet (Benoît).
- Cado (Pierre).
- Cailbault (Albert).
- Canevet (Jean).
- Carra (Eugène).
- Cassar (François).
- Castel (Hervé).
- Castex (Paul).
- Castor (Albert).
- Cabannot (J.-B.).
- Catillon (Georges).
- Caudron.
- Ceysson (Louis).
- Chamberon (J.-B.).
- Chambost (Jean).
- Champey (Louis).
- Champonnier (Octave).
- Chanson (Gabriel).
- Chanut (Charles).
- Charente (Pierre).
- Charles (François).
- Charriaud (Emmanuel).
- Chantonner (Numa).
- Chavastelon (Antoine).
- Chaudron (Jules).
- Chellé (Gilbert).
- Chesnel (Ferdinand).
- Cheutet (Jean).
- Chapouillié (Joseph).
- Choron (Pierre).
- Cladier (Charles).
- Clairet (Alcide).
- Clevel (Pierre).
- Clavier (P.).
- Clément (Jules).
- Clément (Pierre).
- Cloarec (Alain).
- Codhant (Emile).
- Coignoux (Hippolyte).
- Colin (Jules).
- Corlobé (Armand).
- Coupas (Pierre).
- Courtier (Emile).
- Cressent (Jules).
- Culot (Paul).

- Daniellou (Jean).
- Daraspe (Gabriel).
- Daubersy.
- Doudard (Joseph).
- Dangas (André).
- Daurios (Fernand).
- Daviau (Alphonse).
- Debooserie (Henri).
- Defours.
- Degoutte (Claudius).
- Delaunay (Sylvain).
- Deldon (Marius).
- Delfieux (Antonin).
- Delmas (Louis).
- Delorme (Louis).
- Demontpion.
- Depeige (Ursain).
- Deschamps (Charles).
- Dessartre (Maurice).
- Dessenne (Joseph).
- Detœuf (Joseph).
- Devèze (Gédéon).
- Deville (Pierre).
- Dietz (Charles).
- Douris (Etienne).
- Dozinél (Emile).
- Drouhot (Marius).
- Dubost (Pierre).
- Ducros (André).
- Duffés (Gustave).
- Dumas (Joseph).
- Dupeu (Marcel).
- Dupont (Georges).
- Ecal (Jean-Marie).
- Epaud (Raphaël).
- Etienne (Gustave).
- Falaise (Paul).
- Favereau (Maurice).
- Fautsch (René).
- Favier (Frédéric).
- Favre (Camille).
- Fevelat (Henri).
- Fouasse (Charles).
- Fondement (Louis).
- Fossati (André).

Foucher (Joseph).
Frapsauce (Alexandre).
Fraysse (Félix).
Gailly (Prosper).
Galas (Eugène).
Gallet-Vast.
Gallo (Jean).
Gambert (François).
Garnaud (André).
Garnier (Auguste).
Gauchet (Louis).
Gautier (Paul).
Gautier (Louis).
Gauthier (Raoul).
Gerbelli (Georges).
Gérentes (Jacques).
Germa (Fernand).
Gilles (Raoul).
Gironnet (Odilon).
Godefroy (Albert).
Godin (Adrien).
Goulet (Marcel).
Gourdin (Pierre).
Gouriou (Louis).
Grand (Jean).
Granger.
Grelaud (Marcelin).
Grenet (Angel).
Griziaux (Benoît).
Gromelle (Emile).
Grosjean (Alphonse).
Guerin (Auguste).
Guerry (Jean).
Guidicelli.
Guillard (Armand).
Guillemjouan (Jean).
Guillet (Henri).
Guillien (Paul).
Guillin (Ernest).
Guillot (Georges).
Guizard (Louis).
Gustin (Louis).
Hatet (Félix).
Hereng (Louis).
Hesnard (Edouard).
Heuillet (Joseph).
Habbas Mohamed Ben Ali.
Horlon (Arthur).
Houdré (Raymond).
Hubert (Théodore).
Huot (Marcel).
Huppé (Julien).
Jallot (Auguste).
Jamet (René).
Jammet (Joseph).
Jannot (Joseph).
Jeansoulé (Jean).
Josset (Alexis).
Julio (Théophile).
Junot (Joseph).
Justin (Auguste).
Khanfri (Brahim).
Kribs (Victor).
Laboulais (Henri).
Lacambre.
Laclau.
Lacoste de Fontenilles (P.).
Lacroix (Pierre).
Lagarde (Paul).
Laine (Jules).
Lallemant (Emile).
Lamy (Aimé).
Lancon (Horace).
Landais (Léopold).
Laporte (Ernest).
Lappe (Pierre).
Larfisien (Constant).
Lathière (François).
Launay (Eugène).
Laurent (Ernest).
Laurent (Etienne).
Lazaro (Louis).
Lebarbier (Henri).
Le Beuvant (Emile).
Leblanc (Louis).
Le Boulout (Joseph).
Lecomte (Louis).
Ledernez.
Le Floch (Félix).
Le Goff (Joseph).

Le Guen (Raymond).
Eiselé (Jean).
Lelarge (Albert).
Lemerle (Alphonse).
Lennoz (Gratien).
Le Poul (Yves).
Le Roux (Jean).
Letellier (Michel).
Le Teuff.
Le Treust (Pierre).
Leuzy (René).
Levasseur (Louis).
Lissillour (Isidore).
Lixon (Arthur).
Loizeau (Alexandre).
Loizeau.
Lorriaux (Victor).
Madelaine (Georges).
Malaganne (Albert).
Malesieux (Auguste).
Mangold (Georges).
Marceau (Armand).
Marchand (P.).
Marche (Pierre).
Marineche (Gustave).
Martin (Louis).
Martin (Adrien).
Mas (Elie).
Massé (Georges).
Masson (René).
Massot-Pellet.
Mauger.
Mautemps (Paul).
Maxime (Yvon).
Meline (Marie).
Mercier (Edmond).
Meslin (Georges).
Meyer.
Michaud (René).
Michel (Adolphe).
Mille (Aristide).
Millereau (Camille).
Monnerie (Gabriel).
Mounier (Félix).
Monnin (Louis).
Moquais (Gustave).
Moreau (Auguste).
Moricel (Constant).
Morizet (Charles).
Mougin (Adrien).
Moulin (Arthur).
Moussay (Marie).
Murcia (J.).
Musquar (Albert).
Niant (Simon).
Noël (Eugène).
Occis (Emile).
Oudinot (François).
Padellec (Hippolyte).
Padois (François).
Pairaud (Pierre).
Papineau (Marcel).
Pasquier (Alexandre).
Passebon (Julien).
Patisso (Pierre).
Paul (Eugène).
Peligry (J.-B.).
Pernoo (Albert).
Perot (Jean).
Perroux (Lucien).
Petit (André).
Petit (Adrien).
Petitdidier.
Peuchamiel (Léon).
Peyron (Joseph).
Picaud (Louis).
Pichenot (Eugène).
Pinaquy (Clément).
Piollet (Germain).
Pluchot (Antoine).
Podevin (Félix).
Potdevin (Louis).
Poteney.
Pottier (Arthur).
Poubane (Pierre).
Pousse (Joseph).
Prault (Louis).
Prudent (Henri).
Quéhen (Antoine).
Quinquis (Corentin).

Raffat (J.-M.).
 Raffray (Eugène).
 Rascle (Edouard).
 Rateau (André).
 Ray (Camille).
 Rémy (Jules).
 Renaud (Edmond).
 Reuchet (Henri).
 Riffaud (Edouard).
 Ristori (Antoine).
 Robin (Victor).
 Robin (Gilbert).
 Robinet (Jean).
 Rochet (Philippe).
 Rochiccioli (Jérôme).
 Rohart (Gustave).
 Roillet (Jean).
 Rousseau (Pierre).
 Roussel (Clément).
 Roux (Louis).
 Royneau (Alfred).
 Rubin (Joseph).
 Salaber (Jean).
 Salembier (Marcel).
 Salles (Auguste).
 Samuel (J.-M.).
 Sarret (Aimé).
 Saulnier (Louis).
 Scaglia (Jean).
 Sellos (Léon).
 Serot (Pierre).
 Serre (Pierre).
 Seury (Henri).
 Simonet (Auguste).
 Stafrach (Charles).
 Stephan (Pierre).
 Sublet (Jude).
 Teissier (Emile).
 Ternois (Léon).
 Thèbes (Albert).
 Thiberge (Gustave).
 Thouvenin (Léon).
 Thuilliez (Albert).
 Tliba (Ahmed).
 Trouillet (Alexandre).
 Ursat (Marcellin).
 Vachon (Louis).
 Valade (Jean).
 Valladeau (Georges).
 Vasseur (Désiré).
 Verdelet.
 Vernet (Maurice).
 Verrier (Albert).
 Venries (Paulin).
 Vial (Jean-Baptiste).
 Viard (Jean-Baptiste).
 Villette (Jules).
 Vion (Claude).
 Vitré (Albert).
 Violet (Alexandre).
 Vochel (Fernand).
 Vuillemenot (Georges).
 Vuotto (Dominique).

Bardoux (2) :
 Beaubras (Paul).
 Pierot (Léon).

Beaucour (2) :
 Faudot (Bernard).
 Remond (Louis).

Beda (4) :
 Anquetil.
 Arlaud (Louis).
 Edouard (Joseph).
 Latrille (J.-M.).

Bloncourt (73) :
 Arbaizar (Louis).
 Aubert.
 Bakour (Smaïl).
 Barthélemy (Etienne).
 Basile (Henri).
 Belleret (Louis).
 Blaise (André).

Bonnet (Emile).
 Boulet (Antoine).
 Bourgeois (Charles).
 Brechon (Joseph).
 Capelle (Julien).
 Castrec (Jacques).
 Champagnon (Henri).
 Chapeau (Joseph).
 Citron (Pierre).
 Colombat (Charles).
 Couchouron (Henri).
 Cullet (Jean).
 Deltor (Adrien).
 Douale (Léon).
 Dubois (Charles).
 Ducrot (Charles).
 Dupont (J.-B.).
 Durant (Jean).
 Duverger (Auguste).
 Epstein.
 Equerre (Henri).
 Fauvel (Albert).
 Férézou (Gabriel).
 Furrer (François).
 François (Elie).
 Gardette (Fernand).
 Gautier (Robert).
 Gentilhomme (François).
 Gicquel (Joseph).
 Giloux (Paul).
 Girault (Edmond).
 Guittard (Gabriel).
 Houpert (Paul).
 Houpert (Marius).
 Hubert (Georges).
 Kallenbrun (Paul).
 Labré (Gilbert).
 Laborie (Gabriel).
 Lalœuf (Lucien).
 Léger (Antony).
 Léger (Robert).
 Le Hetet (Emile).
 Lucas (Georges).
 Masson (J.-B.).
 Marteau (Emile).
 Ménager (Fernand).
 Mengin (Charles).
 Moisan (Mathurin).
 Moncharmont (Léon).
 Moret (Marcel).
 Mazaudier.
 Munnier (René).
 Nicomette (Arthur).
 Nottin (Georges).
 Pichonneau (Charles).
 Pinet (Jean).
 Petit (Louis).
 Pluquin (Jules).
 Remia (Léon).
 Renaudineau (Henri).
 Saint Yves (Victor).
 Teutsch (Jacob).
 Théodule (Paul).
 Valléry (René).
 Vernhès (Justin).
 Viance Broussaudier.

Bois (14) :
 Chartier (Valère).
 Cloerec (Victor).
 Esclaine (Elie).
 Goffinon (Alexandre).
 Izembard (Ernest).
 Lacourt (Laurent).
 Menetrey (Emile).
 Ogé (Eugène).
 Erbetta (Eugène).
 Paget (Maxime).
 Petit (Jacques).
 Rouxel (Ernest).
 Sautou (François).
 Suscillon (Alfred).

Briffaut (1) :
 Crouzilhac (Clément).

Boyenal (1) :
 Fraisse (Emmanuel).

Cabasson (9) :

Pelegrin (François).
Lambert (Louis).
Maurel (Zéphirin).
Liotaud (Jean).
Debatisse (Georges).
Chayne (Marcel).
Chimbert.
Cholau (Marcel).
Chabert (Joseph).

Cardot (1) :

Abeilhe (Paul).

Céré-Labourdette (14) :

Authié (Louis).
Binaud (Jean).
Carrier (Elie).
Chabbert (Henri).
Dubois (Gustave).
Occre (Charles).
Labbé (Camille).
Lescalier (Justin).
Renauld (Charles).
Rioud (Ansanay).
Salmon (Victor).
Torreborre (Louis).
Tourneux.
Virot (Georges).

Chauvel (1) :

Roger (Maurice).

Cochon (1) :

Warin (Louis).

Conan (185) :

Acart (Alfred).
Alaux (Jean).
Allemand (Célestin).

Angel (François).
Arendt (Lucien).
Auffret (Joseph).
Bac.
Bataille (Edouard).
Beaume (Arsène).
Beckèr (Gaston).
Beucher (Alphonse).
Bézard (Henri).
Blondeau (Pierre).
Bondon (Roger).
Bonamy (Augustin).
Bouisson (Denis).
Branger (Henri).
Brunin (Georges).
Buissonnière (Jean).
Burgard (Hippolyte).
Campet (André).
Carayol (Elisée).
Casdagne (Edmond).
Chagniaud (Georges).
Cheutin (Jules).
Chouquet (Eugène).
Chusseau (Clément).
Cizeron (Barthélemy).
Coublocq (Jean).
Coulard (Georges).
Coulon.
Danger (Georges).
Dajieu (Jean).
Darras (Louis).
Daubenay (Alexandre).
Delengaigne.
Descormes (Auguste).
Desmons (Gaston).
Dessis (Léon).
Djouamaa Djaafar Ben Ali .
Donadiéu (Marius).
Drion (Louis).
Dubessay (Louis).
Dubos (Pierre).
Ducouret (Paul).
Dufourc (Pierre).
Dupic (Léonard).
Duplan (Ferdinand).

Duplan (Jean).
Dutaud (Emile).
Eychenne (Etienne).
Fagnon (Léon).
Fessard (Gilbert).
Feutré (Louis).
Finot (Gaston).
Gary (Firmin).
Fleury (E.).
Forgues (Jean).
Foubet (Julien).
François (Maurice).
Frenay (Mathurin).
Froget (Gustave).
Gaultier (René).
Gauthier (Edmond).
Gergaud (Pierre).
Gesta (Marcel).
Gobillard (Emile).
Gollhardt (Albin).
Goussé (François).
Goussin (J.-B.).
Grelier (Pierre).
Grispoire (Achille).
Grosbois (Georges).
Grossemey (Georges).
Guegan (Albert).
Guénivet (René).
Guérin (Louis).
Guévello (Jean).
Guilbert (Jean).
Guinet (Edouard).
Guiton (François).
Guitteny (Louis).
Hautier (Jean).
Hémery (Pierre).
Herman (Lucien).
Heroin (Albert).
Heuzé (Honoré).
Heuzé (Henri).
Jourdain (Pascal).
Khidas (Albert).
Lafon (Jacques).
Lambert (Philippe).
Lapotre (Léon).

Larher (Vincent).
Launay (Raphaël).
Le Bars (François).
Lebon (Louis).
Lebrun (Sévère).
Lecaudey (Hippolyte).
Le Dain (Joseph).
Ledroit (Alfred).
Lefebvre (Julien).
Lelée (Emile).
Lemaitre (Jean).
Lenglaré (Léon).
Lerousseau (Lucien).
Leroux (Emile).
Lescadieu (Victor).
Le Serrec (Yves).
Le Viavant (Marc).
Liabeuf (Félix).
Lioté (René).
Mahmoud Ben Ghali.
Malgoire (Pierre).
Malinge (Jules).
Malsert.
Manche (Emile).
Mansion (Maurice).
Marchan (Simon).
Marchand (Paul).
Marignier (Benoît).
Marot (Jean).
Martin (Gabriel).
Mayet (Charles).
Mercadier (J.-M.).
Mersenne (Victor).
Messant (Paul).
Milleped (Augustin).
Mimoun-Lévy.
Miremont (Pierre).
Mitaux (Elie).
Morlet (André).
Mouille (Léon).
Moiroud (Marius).
Mony (Charles).
Monsch (Lucien).
Munch (Jules).
Néhou (Louis).

Nicolle (François).
Noë (Eugène).
Noirjean (Charles).
Pagès (Bonaventure).
Pannetrat (Henri).
Pauvert (Pierre).
Payen (Paul).
Peigne (Jules).
Pèlerin (Henri).
Perret (Claudius).
Perrais (René).
Petitjean (Georges).
Pierron (Louis).
Plateau (André).
Ploy (Pierre).
Poichaud (Désiré).
Poussin (Lucien).
Preot (Alfred).
Prévost (Albert).
Pey (Jean).
Quinsat (Alexandre).
Quittanson (Jean).
Radet (Henri).
Renaux (Louis).
Rivemale (Joseph).
Roche (Abel).
Sanguine (Jean).
Saussothe (Pierre).
Schneider (Georges).
Sourissaud (Marcel).
Storme (Charles).
Taillepied (Paul).
Tarte (Georges).
Teillet (Alphonse).
Théret (Georges).
Thévenin (Gilbert).
Tourrès (Simon).
Toutain (Lucien).
Trubert (Abel).
Truffert (Louis).
Valdant (Paul).
Vallier (Étienne).
Vandersteenen (Albert).
Verdier (André).
Vialatoux (Edouard).

Viguiier (Paul).
Vella (Paul).

Courtas (2) :

Beda (Pierre).
Favier.

Courteix (2) :

Loulergue (Louis).
Simon (François).

Couteau (Henri) (1) :

Tilly (Jean).

Curé (Paul) (1) :

Julie (Lucien).

Delage (1) :

Turban (Auguste).

Derunder (2) :

Millien (Louis).
Prud'homme (Alfred).

Desgrippes (1) :

Vairet (Alphonse).

Evrat (5) :

Bargoin (Jean-Baptiste).
Lais (Eugène).
Clémencel (Lucien).
Nast (René).
De Witte (René).

Fauvel (9) :

Albert (Henri).
Baron (Jean-Marie).

Lardans (Gustave).
Lebrun (Georges).
Le Floch (Joseph).
Le Roux (Jean-Louis).
Moron (Auguste).
Moulin (Emile).
Toudic (Jean).

Favret (55) :

Agutte (Louis).
Anthème (Claude).
Arnault (Victor).
Aubineau (Henri).
Aubry (Eugène).
Aumont (Victor).
Baretge (Laurent).
Baudin (Pierre).
Beaucourt (Louis).
Bertrand (P.).
Belliot.
Broutin (Ernest).
Chaillou (Paul).
Chaplain (André).
Charlat (Marcel).
Debout (René).
Delage (Gaston).
Delplanque (Ferdinand).
Desmats (Louis).
Domenger (Pierre).
Doré (Léon).
Dufour (Louis).
Dunié (Pierre).
Flecniakoska (René).
Giorgetti (Ange).
Hugues (Daniel).
Hutinet (Albert).
Jahan (Paul).
Lainé (Georges).
Leroy (Alfred).
Martin (Ernest).
Marlin (Emile).
Marsot (René).
Massaly (Henri).
Mattéi (Charles).
Mauduit (Pierre).

Michelet (Eloi).
Murat (Guy).
Nonorgues (Albert).
Pélissier (Marcel).
Petit (Joseph).
Poirier (Victor).
Pouthier (Paul).
Ribourtout (Maurice).
Rohken (Frédéric).
Rosant (Pierre).
Roulet (Fernand).
Rouvreau (Gabriel).
Seebacher (Albert).
Sciellour (François).
Terras (Jean).
Thiriet (Isidore).
Thuet (Paul).
Tricaud (Joseph).
Viault (Henri).

Freidinger (41) :

Adam (Ernest).
André (Auguste).
Auburtin (Camille).
Baumès (René).
Bitsch (Joseph).
Chatin (Joseph).
Deboulet (Emile).
Eckert (Jacques).
Fafet (Paul).
Fetique (Jean).
Fimbel (François).
Galbourdin (Constant).
Gérard (Paul).
Goebel (Robert).
Grienenberger (Henri).
Grosdidier (Victor).
Harter (Paul).
Herda (Jacques).
Holveck (Georges).
Hoppe (Léon).
Ichtertz (Alphonse).
Keller (Louis).
Lautwein (Edouard).
Ledig (Louis).

Lefebvre (Julien).
Luc (Camille).
Mampey (Henri).
Mithouard (Marcel).
Netter (Raymond).
Obitz (Adrien).
Ott (Eugène).
Poirson (Georges).
Rampacher.
Kuster (Xavier).
Tisserand (Théophile).
Tocquard (Joseph).
Vock (Eugène).
Voltz (Louis).
Watt.
Winnlen.
Zimmermann (Louis).

Grillet (2) :

Curé (Paul).
Daridan (Louis).

Guibert (2) :

Marquette (Joseph).
Paradis (Gabriel).

Guillam (1) :

Durat.

Guyollet (1) :

Caron (Germain).

Izaac (110) :

Guillo (Louis).
Abderrahman Ben Saad.
Adam (Joseph).
Antoine (Louis).
Barbe (Albert).
Barrallon (Auguste).
Bayol (Adrien).
Beauval (Joseph).
Bérigaud (Jean).

Bled (Auguste).
Boche (Florentin).
Bouchet (Rémy).
Bourbon (Jean).
Briel (Eugène).
Buy (Benoît).
Cadé (Emile).
Capitaine (Eugène).
Chanial (Victor).
Chastaing (Adrien).
Combarré (Charles).
Cordon (Edouard).
Correger.
Couesnon (Ange).
Courtecuisse (Jules).
Daviaud (Henri).
Delahaie (Emile).
Delaplace (Léon).
Delaquerrière (Léon).
Denis (Joseph).
Desangles (Aimé).
Desigaud (Claudius).
Devienne (Jules).
Dolmière (Emile).
Dubreuil (Olivier).
Duflot (Léon).
Dumontet (Jean).
Dufourg (Jean).
Duquenne (Gaëtan).
Feuilleul (Maurice).
Fitas Boubekour.
Flandias (Jean).
Fournier (Urbain).
Gagnard (Pierre).
Garceau (Augustin).
Gauthier (Auguste).
Girard (Jules).
Gobert (Etienne).
Grangier (Claudius).
Guérin (Gaston).
Guyennet (Joseph).
Hassen Ben Salem Kraïem.
Herbet (Hubert).
Jourdain (Robert).
Juif (Georges).

Jullien (Léonce).
Junqua (Jean-Marie).
Lacazotte (Emile).
Lantrès (Jean).
Lehouck (Auguste).
Le Carret (Alphonse).
Lecomte (Fernand).
Lécuyer (Clovis).
Leloup (Auguste).
Lemaire (Georges).
Leriche (Henri).
Loistron (Ernest).
Luc (Julien).
Maho (Joachim).
Marchal (Charles).
Mariotti (Jean).
Martin (Marcel).
Martineau (Jean).
Masson.
Mazé (Joseph).
Meunier (Maxime).
Mirailh (Pierre).
Moteau (Jean).
Mustapha Larnaout.
Nadal (François).
Olivet (François).
Passerat (Louis).
Passerieu (Aimé).
Pavard (Guillaume).
Pélissier (Jean).
Peltier (Oscar).
Pouillet (Louis).
Pruvot (Gustave).
Quinex (Maxence).
Ramadour (Léonard).
Redonnet (J.-M.).
Renaud (Charles).
Riau (Joseph).
Ricci (Archange).
Robert (Georges).
Robic (Louis).
Savigny (Henri).
Seguin (Léon).
Sicard (Antoine).
Souchard (Henri).

Stephan (J.-Louis).
Thevenard (Gustave).
Tronche (Joseph).
Tremeau (Pierre).
Trotel (Ernest).
Vandevoorde (Julien).
Verité.
Veyrat (Jean).
Vielliet (Henri).
Vilain (Justin).
Wetzel (Emile).

Laffargue (1) :

Lansquenet.

Langel (1) :

Guth (Désiré).

Lauté (3) :

Cousin (Emile).
Levesque (Lucien).
Reyne (Roger).

Lapoule (1) :

Pinasseau (Camille).

Le Coq (1) :

Argouaret (Guillaume).

Lefebvre (Georges) (2) :

Barnabé (Claude).
Torres (Gaspard).

Leveau (Désiré) (30) :

Julie (Albert).
Bouché (René).
Brevet (André).
Chomarat (Jean).
Chupin (Jean).
Cointepas (André).
Corbel (Yves).

Coué (Louis).
 Despinardes (Jules).
 Duchamp (J.).
 Dufau (Etienne).
 Fabre (Irénée).
 Gautier (René).
 Girardeau (Maximin).
 Greard (Henri).
 Guenier (Amand).
 Laloit (Léopold).
 Mauriceau (Louis).
 Merlet (François).
 Michel (François).
 Molinié (Bernard).
 Monceaux (Louis).
 Morand (Henri).
 Nicolas (Alexandre).
 Pinardon (Alfred).
 Raynal (René).
 Reynès (François).
 Salvanès (Léon).
 Soubié (Louis).
 Vidry (Georges).

L'Evesque (5) :

Bardet (Ernest).
 Durand (Joseph).
 Guillobé (Emile).
 Layec (Pierre).
 Mandet (Henri).

Malgat (11) :

Bourotte (Edgar).
 Carudel (Louis).
 Colas.
 Delforge (Antoine).
 Delhomme (Armand).
 Huet (Francis).
 Lanciaux (J.-B.).
 Leroy (Alphonse).
 Pellier (Albert).
 Raynaud.
 Thibault (Henri).

Mathieu (4) :

Baldy (J.).
 Cantarel (Firmin).
 Margault (Marcel).
 Porcheron (Alphonse).

Muller (1) :

Lemaire (Paul).

Nicolai (Pierre) (1) :

Videmont (Auguste).

Nicolai (Jean) (1) :

Thepenier (Nicolas).

Noireaux (11) :

Bastion (Antoine).
 Boulert (Romain).
 Chautard (Arthur).
 Dallet (François).
 Douet (Jean).
 Jacquet (Pierre).
 Jandot (Eugène).
 Leger (Jules).
 De Sainte-Agathe.
 Toudouri.
 Thebault (Léon).

Pagenel (2) :

Penide (Jean).
 Rispal (Jean).

Pillon (2) :

Guy (Louis).

Robert (Maurice) (7) :

Benoit (Edouard).
 Cartoux (Elie).
 Feschet (Eugène).
 Guilhot (Elie).
 Pialat (Pierre).
 Sabiani (Xavier).
 Thibault (Léonce).

Rousseau (Lucien) (1) :

Gravet (Léon).

Roy (Georges) (11) :

Barrat (Prosper).
 Bastide (Guillaume).
 Bouval (Louis).
 Faure (Jean).
 Gohin (Constant).
 Le Callonnec (Pierre).
 Lacombe (Joseph).
 Raffestin (Marie).
 Regnier (Pierre).
 Roumeas (Henri).
 Le Stang (Joseph).

Sabier (1) :

Baudoin.

Sailot (1) :

Delaunay (Henri).

Scapini (89) :

Arnaud (François).
 Artel (François).
 Battesti (Pierre).
 Benharoche (Moïse).
 Berard (Charles).
 Besset (Jules).
 Boeri (J.-B.).
 Boudault (Pierre).
 Bonnardin (Pierre).
 Bourdon (Louis).
 Boyer (Prosper).
 Bozellec (Yves).
 Bridoux (Raoul).
 Briffaut Georges).
 Brissonnet (Louis).
 Cavret (François).
 Cagneul (François).
 Caillaux (Emile).
 Cattaert (Paul).
 Charrier (Paul).

Chassagny (Théodore).
 Colleuille (Maurice).
 Cyssau (Omer).
 Dahout (Octave).
 David (Edouard).
 Deguerville (Louis).
 Delafosse (Gratien).
 Delattre (Léon).
 Donchet (Amédée).
 Dubois (Aimé).
 Feuillet (Antoine).
 Fournier (Charles).
 Garcin (Marie).
 Girault (Marcel).
 Hannequin (Jules).
 Henaff (Hervé).
 Hutin (Lucien).
 Johannsen (Raymond).
 Kolb (Alfred).
 Larue (Louis).
 Le Borgne (Jean-Marie).
 Lebourg (Auguste).
 Le Dieu (Louis).
 Lemée (Ernest).
 Leveque (Jacques).
 Lhomme (François).
 Machavoine (Charles).
 Magnenet (Henri).
 Mangard (Alexis).
 Mauret (Basile).
 Navarron (Blaise).
 Marguet (Marie).
 Martin (Jean).
 Martin (Charles).
 Meynardie.
 Morin (Albert).
 Nicaud (Achille).
 Nicomède (Jules).
 Paillissé (Aimé).
 Parvillers (Léopold).
 Paulin (Henri).
 Petitpeix (Léon).
 Pialoux (Henri).
 Pierre (Jean).
 Pic (Julien).
 Pierre (Maurice).

Pierret (Adrien).
 Pisson (Charles).
 Plenacoste (Jean-B.).
 Prevost (Gustave).
 Rabel (François).
 Reulet (Léon).
 Michard (René).
 Rineau (François).
 Robquin (André).
 Rollet (Eugène).
 Rouge (Emile).
 Rouse (Clovis).
 Sauvage (François).
 Sursin (Pierre).
 Vachon (Charles).
 Vialatte.
 Vincent (Jules).
 Vray (Louis).
 Tafforin (René).
 Tauzia (Joseph).
 Teilhet (Théodore).
 Thierry (Pierre).
 Touzet (Joseph).

Seguy (1) :

Desjardins (Paul).

Thomas (Arsène) (1) :

Truy (Gustave).

Thulliez (Henri) (2) :

Bouillard (Léonard).
 Mercier (Robert).

Watier (1) :

Rousseaux (François).

Webber (Paul) (1) :

Bequart (Paul).

Délégué de la Départementale des Alpes-Maritimes (Hébrard) : 32.

Alloi (Jean).	Graglia (Joseph).
Barbier (Pierre).	Grattepain (Albert).
Bertoni (Bruno).	Grimaldi (Martin).
Billoud (Louis).	Invernizzi (Ange).
Bompuis (Marc).	Isnardy (Jean).
Bruley (Gabriel).	Mouisset (Antoine).
Butel (Louis).	Mondoloni (Pierre).
Chambert (Louis).	Palmaro (Louis).
Draperi (Jacques).	Pasquier (Térence).
Draperi (Jean).	Pons (Jean).
Delille (Albert).	Roche (Louis).
Fabre (Antoine).	Rosso (Honoré).
Felix (Marius).	Rouquette.
Gaetti (Séraphin).	Vernhes (J.-B.).
Gauch (Victor).	Vichet (Marius).
George (Léon).	Victorin (Irénée).

Délégué de la Régionale de Bordeaux (Brusson) : 37.

Almey (Félix).	Gresset (Joseph).
Arnaud (André).	Hadot (Gaston).
Arnoux (Fernand).	Lafay (Antoine).
Bailly (Octave).	Lambert (Ludovic).
Baranger (Daniel).	Lanuc (Jean).
Barday (Claude).	Lardièrre (Roger).
Bertrand (Pierre).	Lassalle.
Bidau (Jean).	Laügt (Jean).
Bisserier (François).	Lopital (Théophile).
Bruno (Joseph).	Magat (Louis).
Cadot (Gaston).	Moley (Philippe).
Collot (Ernest).	Mombœuf (Adrien).
Darnaud-Guilhem.	Monribot (Henri).
Faucon (Louis).	Philippe (Louis).
Fournier (Claude).	Potereau (Jean).
Gatuing.	Raveleau (Marcel).
Gautier (Alexandre).	Tramoy (Louis).
Giboulot (Claudius).	Vandromme (Ernest).
Gouny (Fernand).	

Délégué des Bouches-du-Rhône (Dupuy Marius) : 11.

Bathelier (Félicien).	Maille (Gabriel).
Bicheron.	Michel (Eugène).
Chaulhier (Clovis).	Rieu (Clément).
Corazza (Alexandre).	Roubaud (Ambroise).
Fargier (Léon).	Scotto di Rinaldi (Dominique).
Jeames (Joseph).	

Délégué de la Régionale du Finistère (Sibiril) : 16.

Bellec (Yves).	Kerneis (Pierre).
Beneat (Yves).	Kromer (Louis).
Coat (Jacques).	Le Borgne (Laurent).
Deniel (Charles).	Le Cocq (André).
Garrec (Jean).	Le Lann (François).
Gohiec (Budoc).	Nicolas (François).
Guillou (Louis).	Prigent (Jean-M.).
Jung (Paul).	Quéré (Yves).

Délégué de la Départementale du Gers et des Hautes-Pyrénées

(Chalendar) : 11.

Camerey (Dominique).	Fourment (Emile).
Cayrel (Joseph).	Lajouane (Firmin).
Dalioy (Marius).	Massé (Jean).
Ducos (Louis).	Tauziet (Jean).
Duponts (J.-B.).	Viala (Léopold).
Fourcade (Jean-Marie).	

Délégué de la Départementale de la Haute-Garonne (Calmès) : 13.

Alibert (Fernand).	Monnier (Félix).
Campardon (Célestin).	Nazaire (Fernand).
Delmas (Georges).	Reynès (Louis).
Lajous (Henri).	Richou (François).
Lenfant (Emile).	Roussigné (Joseph).
Laurent (Félicien).	Vigouroux (Auguste).
Mirouze (Jules).	

Délégué de la Départementale de Limoges (Lagarde) : 22.

Capet (Paul).	May (Joannès).
Cluzelau (François).	Pagand (Jean).
Darnis (Joseph).	Pallier (Joseph).
Daumas (Pierre).	Peyrebrune (J.-B.).
Estorges (J.-B.).	Rouhaud (Z.).
Fauconnet (Victor).	Sigault (Jean).
Fonchy (Martial).	Soulié Michel).
Gueguen (François).	Valadeau (Pierre).
Lamaury (Pierre).	Vareille (Simon).
Maillasson (Joseph).	Vayne (Pierre).
Matinaud (Joseph).	Veyret (Pierre).

Délégué de la Départementale du Lot-et-Garonne (Galis) : 2.

Bourdieu (Fernand).	Paris (Gustave).
---------------------	------------------

Délégué de la Départementale du Nord (Planquette) : 11.

Boé (Auguste).	Charles (Henri).
Coniat (Édouard).	Mariet (Victor).
Demalaine (Henri).	Muret (Léon).
Duforest (Raymond).	Nicolaï (Pierre).
Guermontprez (Jean).	Vanluggene (Pierre).
Graux (Aimé).	

Délégué de la Régionale du Rhône (Mulsant) : 18.

Badel (Pierre).	Dutrève (J.-C.).
Blonc (Antoine).	Finet (Louis).
Bonnetain (J.-M.).	Freixes (Sauveur).
Bouton (Pierre).	Gauthier (Julien).
Cachet (Joseph).	Girard (J.-M.).
Crozon (Léon).	Maguet.
Dantroux.	Piot.
De Diego.	Rochette (Alexandre).
Dormont (André).	Rolando (Louis).

Délégué de la Départementale de la Seine-Inférieure (Angot) : 32.

Abraham (Pierre).	Houard (Fernand).
Adam (Léon).	Leblond (A.).
Bachelet (Clodomir).	Lecomte (Gaston).
Le Barzic (Ernest).	Leroy (Marcel).
Bayle.	Lesade (Marcel).
Bellenger.	Lucas (Alphonse).
Berrod (F.).	Mauconduit (Joseph).
Dupont (Eugène).	Motte (Emile).
Dupuis (Joseph).	Picot (Georges).
Feret (Marcel).	Prevel (Eugène).
Feugray (Joseph).	Quesne (Bienvenu).
Frère (Emile).	Rost (Robert).
Girou (Georges).	Simon (Alfred).
Gille (Raphaël).	Verwort (Jean).
Godard (Robert).	Viel (Léopold).
Hedouin (Raoul).	Vincent (Gustave).

Délégué de la Départementale du Tarn (Satgé) : 18.

Blatgé (Casimir).	Huc (Pierre).
Cabrol (Jacques).	Massot (Alfred).
Cailleau (G.).	Montalan (Auguste).
Cancé (Jules).	Saint-Marty (J.-L.).
Dardié (Gabriel).	Salesse (Alphonse).
Dupuy (Julien).	Seguela (Jacques).
Enjalbert (Jacques).	Séverac (Auguste).
Estienne (Augustin).	Tanis (Joseph).
Geniès (Camille).	Vidal (Albert).

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite de l'Assemblée générale, le résultat des élections pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'administration est proclamé :

Inscrits	1.968
Nombre de votants	1.599
Bulletins blancs ou nuls	36
Suffrages exprimés	1.563

Ont obtenu :

Amblard	1.471	Roy Georges	1.235
L'Evesque	1.419	Céré-Labourdette	1.183
Favret	1.414		
Bloncourt	1.408	G. Lefebvre	442
Izaac	1.406	Mathieu	378
Leveau	1.379	Eiselé	338
Malgat	1.277	Guibert	291
Cabasson	1.259	Almey	198

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans : Amblard, L'Evesque, Favret, Bloncourt, Izaac, Leveau, Malgat, Cabasson, Roy Georges, Céré-Labourdette.

NOMINATION DU BUREAU

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 21 mai, a procédé à l'élection de son Bureau pour l'exercice 1938-1939.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Bulletins reçus : 29. (N'a pas voté : Bloncourt, bulletin arrivé en retard).

Ont obtenu :

Conan	28 voix	Evrat	2 voix
Amblard	23 —	Lauté	2 —
Leveau	21 —	Scapini	2 —
Guillam	20 —	Cabasson	1 —
Izaac	17 —	Céré	1 —
Noireaux	8 —	Courteix	1 —
Favret	6 —	Grillet	1 —
Bloncourt	3 —	Laffargue	1 —
Fauvel	3 —	Muller	1 —
Bois	2 —	Roy G	1 —

Conan, Amblard, Leveau, Guillam, Izaac ayant obtenu la majorité absolue, sont élus membres du Bureau et se répartissent les fonctions de la façon suivante :

Président : Conan ; Vice-présidents : Guillam, Izaac, Leveau ; Secrétaire général : Amblard ; Trésorier : L'Evesque (élu par l'Assemblée générale).

DANS NOS MAISONS DE REPOS

Nous publions ci-après la liste des camarades qui séjourneront, cette année, dans nos Maisons de Repos, avec indication de la villa qu'ils occuperont.

Dans le cas où nos camarades désireraient correspondre entre eux, ils trouveront leurs adresses respectives dans notre Annuaire.

FRANCEVILLE-PLAGE (Calvados)

Mois de Juin

PAVILLON A		PAVILLON B	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.
4.	4. Garcelon	4.	4.
5.	5.	5.	5. Coué
		6.	6.

PAVILLON C

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1. Carudel
2.	2. Rémia
3.	3.
4.	4.
5.	5. Molinier
6.	6. Séguy

PAVILLON D

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Madaire	1. Madaire
2.	2.
3.	3. Bailly
4.	4.
5.	5. Julie Albert
6.	6.

Mois de Juillet

PAVILLON A

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Marsal	1. Marsal
2. Darras	2. Le Barzic
3. Prune	3. Barbier
4. Garcelon	4. Garcelon
5. Bois	5. Bois

PAVILLON B

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Guilpain	1. Marchand
2. Rémy	2. Rémy
3. Cheutin	3. Cheutin
4. Chardon	4. Chardon
5. Coué	5. L'Hermitte
6. Barbier	6. Hachez

PAVILLON C

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Carudel	1. Rouxel
2. Rémia	2. Rémia
3.	3. Guillet
4.	4. Huet F.
5. Molinier	5. Léger (Jules)
6. Séguy	6. Malgat

PAVILLON D

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Sautou	1. Sautou
2. Cochon	2. Cochon
3. Bailly	3. Vasseur
4. Girard	4. Girard
5. Jeannin	5. Jeannin
6. Talmard	6. Dentrux

Mois d'Août

PAVILLON A

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Seceh	1. Jouguelaïrd
2. Brinon	2. Royneau
3. Trubert	3. Fauvergue
4. Rousseau	4. Rousseau
5. Drouhot	5. Drouhot

PAVILLON B

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Marchand	1. de Budt
2. Lioté	2. Lioté
3. Wattier	3. Wattier
4. Lennoz	4. Lennoz
5. L'Hermitte	5. Renould
6. Bellenger	6. Bellenger

PAVILLON C

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Bastide	1. Bastide
2. Hachez	2. Leveau (R.)
3. Massaly	3. Massaly
4. Doudard	4. Doudard
5. Léger (Jules)	5. Goussé
6. Germa	6. Germa

PAVILLON D

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Moley	1. Courtemanche
2. Charrier	2. Charrière
3. Rougé	3. Rougé
4. Pasquier	4. Thiberge
5. Nicolas	5. Nicolas
6. Lapotre	6. Lapotre

Mois de Septembre

PAVILLON A

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1.
2. Royneau	2.
3. Fauvergue	3.
4.	4.
5.	5.

PAVILLON B

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. de Budt	1.
2. Royneau	2.
3. Nicomette	3. Nicomette
4. Huet (Henri)	4.
5. Renauld	5.
6. Médard	6. Médard

PAVILLON C

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4. Lemarchand	4. Lemarchand
5. Goussé	5.
6. Polette	6. Polette

PAVILLON D

1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Petitdidier	1. Petitdidier
2.	2.
3.	3.
4. Leblond	4. Leblond
5.	5.
6.	6.

SAINTE-MAXIME-SUR-MER (Var)

Juin

1. — Rez-de-chaussée (une chambre) : ...
4. — Premier étage (une chambre) : *Ruffenach*.
2. — Rez-de-chaussée (deux chambres) : *Calmès*.
3. — Premier étage (deux chambres) : ...

Juillet

1. — Rez-de-chaussée (une chambre) : *Dufour*.
4. — Premier étage (une chambre) : *Paradis*.
2. — Rez-de-chaussée (deux chambre) : *Roubaud*.
3. — Premier étage (deux chambres) : *Geniès*.

Août

1. — Rez-de-chaussée (une chambre) :
du 1^{er} au 15 août : *Monnier*.
du 16 au 31 août : *Duhen*.
4. — Premier étage (une chambre) :
du 1^{er} au 15 août : *Simonet* ;
du 16 au 31 août : *Chaullier*.
2. — Rez-de-chaussée (deux chambres) : *Guibert*.
3. — Premier étage (deux chambres) : *Levesque*.

Septembre

1. — Rez-de-chaussée (une chambre) : *Masselier*.
4. — Premier étage (une chambre) : *Beaubras*.
2. — Rez-de-chaussée (deux chambres) :
du 1^{er} au 15 septembre : *Couteau*.
du 16 au 30 septembre : *Boudra*.
3. — Premier étage (deux chambres) : *Rohken*.

MALO-LES-BAINS (Nord)

Du 15 Juin au 15 Juillet

Mme Blanckaert, 115, rue Pasteur (du 1^{er} au 15 juillet) : *Courty*.
Mme Fourmestreaux, 103, rue des Poilus : *Lançon*.
M. Flamand, 137, rue Gaspard-Nents (du 1^{er} au 15 juillet) : *Pollette*.
M. Roëre, 49, rue de Roubaix : ...

Du 16 Juillet au 15 Août

Mme Blanckaert : *Vanderstreenen*.
Mme Fourmestreaux : *Thuilliez*.
M. Flamand : du 16 au 31 juillet : *Polette* ; du 1^{er} au 15 août : *Boulert*.
M. Roëre : du 16 au 31 juillet : ... ; du 1^{er} au 15 août : *Leclercq*.

Du 16 Août au 15 Septembre

Mme Blankaert : *Pallier*.
Mme Fourmestreaux : du 16 au 31 août : *Glorieux* ;
du 1^{er} au 15 septembre : *Webber*.

M. Flamand : *Delplanque*.
M. Roëre : *Peltier*.

CHATELAILLON (Charente-Inférieure)

Du 15 Juin au 11 Juillet

1^{er} logement : Villa Margaret (pavillon devant), rue de la Rochelle :
(1 cuisine, 1 salle à manger, 1 lit-cage
1 personne, 2 chambres) : ...
2^e logement : Villa Margaret (pavillon du fond), rue de la Rochelle :
(1 cuisine, 1 salle à manger, 1 lit 3/4 et
divan, 1 chambre) : *Messant*.
3^e logement : Villa Swett Cottage, boulevard de la République :
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres,
1 lit pliant) : *Gatillon*.

Du 12 Juillet au 6 Août

1^{er} logement : Villa Margaret (pavillon devant) : *Izembard*.
2^e logement : Villa Margaret (pavillon du fond) : *Chupin*.
3^e logement : Villa « Sweet Cottage » : *Fonchy*.

Du 7 Août au 3 Septembre

1^{er} logement : Villa Margaret (pavillon devant) : *Boucq*.
2^e logement : Villa Margaret (pavillon du fond) : *Charrier*.
3^e logement : Villa « Sweet Cottage » : *Rineau*.

Du 4 Septembre au 30 Septembre

1^{er} logement : Villa Margaret (pavillon devant) : ...
2^e logement : Villa Margaret (pavillon du fond) : ...
3^e logement : Villa « Sweet Cottage » : *Rochelet*.

ROYAT (Puy-de-Dôme)

Du 15 Juin au 8 Juillet

Chez Mlle Javion : Maison Sainte-Anne, rue Pierre-Poisson, à Chamalières-Royat :
(1 cuisine-salle à manger, 2 chambres) : *Beaucourt*.

Chez M. Tessarge : 24, avenue de la Vallée :
(1 cuisine-salle à manger, 2 chambres) : *Cohen*.
Chez Mme Pragros : Villa Elie, 7, avenue Anatole-France :
(1 cuisine-salle à manger, 2 chambres) : *Le Callonnec*.

Du 9 Juillet au 21 Juillet

Chez Mlle Javion : *Saulnier*.
Chez M. Tessarge : *Hugues*.
Chez Mme Pragros : *Raphel*.

Du 1^{er} au 23 Août

Chez Mlle Javion : *Caudron*.
Chez M. Tessarge : *Eiselé*.
Chez Mme Pragros : *Guérin*.

Du 24 Août au 15 Septembre

Chez Mlle Javion : *Michel Félix*.
Chez M. Tessarge : *Chabert*.
Chez Mme Pragros : *Dolmière*.

VALS-LES-BAINS (Ardèche)

Du 15 Juin au 8 Juillet

1^{er} logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) :
(1 cuisine, 1 salle à manger, 1 chambre) : *Chatillon*.
2^e logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) :
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres) : *Dupuy*.

Du 9 Juillet au 21 Juillet

1^{er} logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Brebion*.
2^e logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Mercier*.

Du 1^{er} au 23 Août

1^{er} logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Curé*.
2^e logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Debatisse*.

Du 24 Août au 15 Septembre

1^{er} logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Bastion*.
2^e logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Debooserie*.

LACANAU-OCEAN (Gironde)

Juin

1^{er} logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) :
(1 cuisine-salle à manger, 1 chambre) : *Bidaud*.
2^e logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) :
(1 cuisine-salle à manger, 2 chambres) : ...

Juillet

1^{er} logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : *Bergadieu*.
2^e logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : ...

Août

1^{er} logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : *Drion*.
2^e logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : *Salettes*.

Septembre

1^{er} logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : *Marcq*.
2^e logement : Villa Neptune (Mme Bouchez) : *Cluzelau*.

Nous portons à la connaissance de nos camarades qu'il reste *quelques logements vacants dans nos différentes stations de repos* :

A FRANCEVILLE-PLAGE (Calvados) :

Au mois de juin : de nombreux logements.
En juillet : 1^{re} quinzaine : 2 logements Pavillon C.
En septembre : 1^{re} quinzaine : 3 logements, pavillon A,
2^e quinzaine : 5 logements, pavillon A,
au pavillon C : 3 logements pendant tout le mois
et 1 logement la 2^e quinzaine ;
au pavillon D : 4 logements tout le mois.

A SAINTE-MAXIME (Var) :

En juin : logement n° 1 au rez-de-chaussée, comprenant :
1 cuisine-salle à manger et 1 chambre,
et logement n° 3, au 1^{er} étage, comprenant :
1 cuisine-salle à manger et 2 chambres.

A MALO-LES-BAINS (Nord) :

Du 15 juin au 15 juillet : logement chez M. Roëre, 49, rue de
Roubaix, comprenant :
1 cuisine-salle à manger, 2 chambres (3 lits).

A LACANAU-OCEAN (Gironde) :

En juin : logement n° 2, Villa Neptune, propriétaire : Mme Bou-
chez, comprenant :
1 cuisine-salle à manger, 2 chambres, 3 gds lits);
le même logement également libre *en juillet*.

A CHATELAILLON (Charente-Inférieure) :

Du 15 juin au 11 juillet : Pavillon « Villa Margarett » n° 6, situé
rue de la Rochelle, comprenant :
1 cuisine, 1 salle à manger (lit-cage 1 personne)
et 2 chambres.

Du 4 septembre au 30 septembre : même pavillon n° 1, « Villa Mar-
garett » et pavillon n° 2, également « Villa Margarett », com-
prenant :
1 cuisine, 1 salle à manger (lit 3/4 et divan) et
1 chambre.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Beaucoup de nos camarades se sont émus des récentes dispositions prises dernièrement à la suite de la coordination du rail et de la route. Nous avons déjà commencé des démarches et voici du reste le communiqué de la Confédération, qui agit en liaison avec nous :

Le décret de coordination du rail et de la route a porté une atteinte sévère aux dispositions de la loi du 19 octobre 1921, fixant les avantages accordés aux Invalides de Guerre par les réseaux de chemins de fer sur présentation de leur carte d'invalidité. Ces atteintes sont les suivantes : d'une part, suppression de la gratuité de transport au guide accompagnant les grands mutilés dans l'impossibilité de se déplacer et d'autre part, abaissement de 75 à 50 % des réductions accordées sur les tarifs normaux aux grands mutilés.

La Confédération des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre saisie de cette atteinte — sans discussion au Parlement — à une loi concernant les grands invalides, est intervenue auprès de M. Frossard, Ministre des Travaux Publics.

La délégation présentée par M. Barbasch, pour le Bureau Confédéral, composée des représentants des principales Associations de Grands Invalides, a reçu le meilleur accueil du Ministre qui s'est déclaré complètement d'accord avec elle. Il a estimé, notamment, inadmissible la réponse de la Société Nationale des Chemins de Fer Français suivant laquelle, cette mesure avait été dictée par le désir de simplification du travail des employés et, d'autre part, pour ne pas imposer une charge nouvelle aux Sociétés de transport routiers.

Il a demandé à la Société Nationale des Chemins de Fer Français, de reprendre l'étude de la question dans un sens favorable aux intérêts des grands invalides et au respect de la loi précitée.

CARTES DE CHEMIN DE FER

Plusieurs de nos camarades ne se sont pas aperçu que la carte de chemin de fer venait à expiration cette année aux dates fixées selon l'ordre alphabétique des noms des bénéficiaires.

Nous rappelons qu'il est prudent de prendre ses précautions, au moins un mois avant la date limite, en demandant à la Mairie de sa résidence, le renouvellement de la carte.

LÉGION D'HONNEUR

Au *Journal Officiel* du 17 avril, publiant le décret du 2 avril 1938, sont promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

BONNET (Emile-Jean), ancien soldat du 96^e Régiment d'Infanterie ;
BOUCQ (Marcelin-Lucien), ancien soldat du 8^e Régiment d'Infanterie ;
DELFIÉUX (Pierre-Antonin), ancien soldat du 5^e Régiment d'Infanterie ;
VINCENT (Gustave-Louis-Adolphe), ancien soldat au 104^e Régiment d'infanterie.



Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué entre le 1^{er} et le 31 mai, une somme de 11.386 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	600
Allocations décès	4.000
Allocations caisse-maladie	5.186
Allocations aux Aveugles ayant eu leur pension supprimée ..	800
Allocations Caisse de Solidarité	800

Il y a lieu d'ajouter à ces 11.386 francs, une somme de 17.400 francs pour prêts exceptionnels et pour prêts maisons familiales.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 10 demandes, dont 2 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Jaffré, d'Aullauch (Bouches-du-Rhône) nous font part de la naissance de leur fils Robert, né le 20 janvier 1938.

Notre camarade et Mme Chagniaud, de Randan (Puy-de-Dôme) nous font part de la naissance de leur fille Albertine, née le 14 mai 1938.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

Notre camarade Bugnet Benoît, de Decines (Isère) nous fait part de son mariage avec Mme Garreau, célébré le 26 avril 1938.

Notre camarade Dessaix, de Saint-Brice (Haute-Vienne), nous fait part du mariage de sa fille Andrée, célébré le 26 avril 1938.

Notre camarade Seguin, de Paris, nous fait part du mariage de son fils avec Mlle Decaux, célébré le 30 mai 1938.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Catillon (Samuel), de Kerentrech-Lorient (Morbihan) décédé le 29 avril 1938, à l'âge de 43 ans.

Né le 27 avril 1895 à Dechy (Nord), soldat au 46^e Régiment d'Infanterie, notre camarade devint aveugle au camp de Vrigné-sur-Meuse, en juillet 1917.

Réformé à 100 %, article 10 pour cécité, il laisse une veuve et un enfant.

Notre camarade Andrieu (Pierre), de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), décédé le 28 mai 1938, à l'âge de 60 ans.

Né le 15 août 1878, à Estadens (Haute-Garonne), soldat au 417^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 11 décembre 1916 à Berny (Aisne). Réformé à 180 %, article 10 et 12 pour cécité et blessures multiples, Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et deux enfants.

Notre camarade Briffaut (Georges), de Villier-le-Duc, par Vauvey (Côte-d'Or), décédé le 11 mai 1938 à l'âge de 59 ans.

Né le 5 septembre 1879 à Chatillon-sur-Seine, soldat au 13^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 16 mai 1915, à Tête-de-Vache. Réformé 100 %, article 10 pour cécité, notre camarade était titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

De la fille de notre camarade Gerentes, de Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), décédée le 19 avril 1938, à l'âge de 4 ans.

De la belle-mère de notre camarade Dutrève, de Villefranche (Rhône).

De la fille de notre camarade Reboud, d'Izeaux (Isère), décédée le 15 mai 1938, à l'âge de 16 ans.

De la belle-mère de notre camarade Bonnet, d'Aussillon (Tarn), décédée le 20 avril 1938, à l'âge de 76 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1938

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Veillard, 5 fr. — Boitel, 15 fr. — Bezard, 5 fr. — Robert G., 10 fr. — Pagès, 10 fr. — Lajous, 5 fr. — Juillien, 20 fr. — Hébert, 5 fr. — Guérin G., 5 fr. — Duflot, 5 fr. — Dessartre, 10 fr. —

Cotisations

Delpech, Cladier, Teissier, Arona-Marigor, Pichenot, Guillin, Rousé, Veillard, Maurel, Dietz, Combarré, Launay (E.), Hutin, Michélet, Hurlon, Renaud (C.), Finet, Boitel, Detœuf, Verdier, Fayolle, Loistron, Passerieu, Teillet, Bezard, Brossard, Plenacoste, Robert (G.), Barry, Duffès, Liénart, Briez, Champonnier, Martin (E.), Pagès, Allegrini, Delmas (G.), Robquin, Jullien, Lagarde, Cizac, Gauthier (J.), Grispoir, Draperi (Jacques), Gaglia, Billoud, Hébréard, Vernhes, Parent (A.), Moiroud, Delaplace (L.), Legrand, Philibert, Voltz, Bourseillier, Toutain (P.), Launay (R.), Almey, Vichet, Draperi (Jean), Junqua, Vigny, Barralon, Rochette, Vion, Chassagny, Coupez, Esclaine, Martin (J.), Carrouer, Lajous, Courtas, Anquetil, Luc (J.), Monnerie, Galas, Bayle, Guizard, Bergadieu, Roybin, Jarré-Sarré, Hébert, Demalaine, Aubin, Kerrien, Guennier, Coutarel, Barbette (L.), Estienne, Virot, Rousseau (L.), Pierron, Manigault, Pierre, Baudon, Guérin (G.), Duflot, Albert (V.), Corlobé, Arnaud (F.), Dessartre, Roux (L.), Gedin, Dussaud, Jabouille, Passenaud.

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration
du 5 mai 1938

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Guillam, Izaac, Leveau, L'Evesque, Amblard, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Cabasson, Céré-Labourdette, Courteix, Derunder, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Lagarde, Lauté, Malgat, Muller, Noireaux, Nicolai, Roy G., Satgé.

Excusés : Bloncourt, Laffargue, Robert M., Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

A Amblard : Robert M.

Assistaient également à la séance : M. de Traversay, Président et M. Iweins, secrétaire du Comité d'Action, M. Bloch, trésorier-adjoint.

Les camarades : Angot, Bardoux, Baron, Berthet, Brebion, Calmès, Cantara, Chalendar, Chatillon M., Chauvel, Cizac, Detoc, Duché, Dupuy Marius, Freidinger, Gallard, Gouny, Mathieu, Olivier Pagenel, Planquette, Polette, Raphel, Raveleau, Saillot, Sibiril, Thomas, Vaxelaire.

1° Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 mars. *Adopté à l'unanimité.*

2° Situations financières de février et mars 1938. *Adoptées à l'unanimité.*

3° Le Conseil, après examen approfondi du dossier du camarade Dimitrieff, prononce à l'unanimité sa radiation de membre de l'U.A.G.

Le Président met le Conseil au courant de la démarche faite la veille auprès de M. le Ministre des Pensions au sujet du statut.

4° Questions diverses.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion en qualité de membres titulaires de :

CLAIROTTE Daniel, Rue Nouvelle, Valdoie (Territ. de Belfort), 100 %, art. 10, titre définitif, carte du combattant.

MOULET Marius, 57, rue du Maréchal-Joffre, Nice (Alpes-Marit.), 120 %, art. 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

RIEUX François, 148, boulevard Sixte-Isnard, Avignon (Vaucluse), 170 %, art. 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Ces camarades, anciens membres temporaires de l'U.A.G. sont admis à l'U.A.G. à titre définitif.

Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires en date du 30 novembre 1937, de Mlle Marie Augustine Blanche Fabre, domiciliée à Etables, villa « Ty-ann-io », mais résidant à Paris, 33, rue de Pétrograd (8^e), décédée à Clichy, le 7 février 1938 (Hôpital Beaujon) où elle se trouvait momentanément, par lesquelles elle lègue à l'Union des Aveugles de Guerre, une somme de 40.000 francs.

Le Conseil d'administration de l'U.A.G. accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires, et donne tous pouvoirs à son trésorier pour encaisser le legs en son nom, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Après avoir pris connaissance du règlement des successions de M. et Mme Jomard, et considérant que les dispositions prises en notre faveur dans un même acte par deux personnes sont nulles, en conformité de l'article 968 du Code Civil et des difficultés que nous pourrions rencontrer pour la réalisation de ces successions et vu le peu d'importance de celle-ci,

le Conseil d'administration, à l'unanimité, renonce et annule l'acceptation qui avait été prise en date du 18 mars 1938.

Le Conseil adresse ensuite ses plus vives félicitations au camarade Leveau pour son ingénieuse invention qui constitue pour les aveugles, une précieuse méthode de dessin. Il souhaite la prompte réalisation et la grande diffusion de cet appareil et l'assure de son amical appui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 30.

Procès-verbal de l'assemblée générale plénière
du 8 mai 1938

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de Conan.

196 camarades assistaient à la séance.

Etaient également présents : M. de Traversay, président du Comité d'action, MM. Oscar Bloch, trésorier-adjoint et Iweins, secrétaires du Comité d'action, M. Julien Mayer, Commissaire aux Comptes.

A l'ouverture de la séance, le Président fait donner lecture de la liste des camarades décédés pendant l'exercice écoulé et adresse aux familles des défunts les condoléances de l'U.A.G.

Lecture est donnée de la liste des pouvoirs :

Pouvoirs reçus : 1.362 ; pouvoirs nuls : 15 ; pouvoirs valables : 1.347.

Rapport moral. — Le rapport moral ayant été porté à la connaissance des membres de l'U.A.G. dans le bulletin de février, le Président le met aux voix. Il est adopté à l'unanimité moins une abstention : Béda.

Le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport financier mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Le Président adresse les remerciements de l'Assemblée à M. Julien Mayer, Commissaire aux Comptes.

Il est procédé ensuite à l'examen des vœux présentés par les différentes commissions :

COMMISSION DES PENSIONS

Rapporteur : CONAN.

Vœu N° 1

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, font confiance au Conseil d'administration de l'U.A.G. pour mener à bien les démarches nécessaires en vue d'obtenir, dans les délais les plus rapides, l'extension du statut des grands invalides à tous les aveugles de guerre et le vote par le Sénat du projet de loi voté par la Chambre. »

(Adopté à l'unanimité).

Vœu N° 2

« L'Assemblée générale, demande au Bureau de l'U.A.G. de faire pression auprès des Pouvoirs Publics, afin que soit supprimée la taxe successorale sur les arrérages du trimestre en cours au décès du camarade. »

(Adopté à l'unanimité).

Vœu N° 3

« L'Assemblée générale, demande à l'U.A.G. de suivre le cas des camarades non pensionnés et de faire tout son possible pour leur faire obtenir, dans le domaine législatif, l'assistance à laquelle ils devraient avoir droit. »

(Adopté à l'unanimité).

COMMISSION DES SERVICES INTERIEURS

Rapporteur : AMBLARD

Vœu N° 4

Modification art. 3 règlement Caisse Maladie. (Décision Conseil 18 mars 1938).

« Les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques seront remboursés de la façon suivante : de 1 à 1.500 francs néant ; de 1.501 à 4.000 francs, 50 % des dépenses engagées, sans effet rétroactif sur les premiers 500 francs ; de 4.001 à 7.000 francs : 20 % ; de 7.001 à 15.000 francs : 10 % ;

« L'abattement à la base reste à 250 francs pour les camarades non bénéficiaires du statut et le remboursement sera opéré au-dessus d'une dépense de 750 francs.

« De plus, après vérification scrupuleuse des notes envoyées par les camarades ayant eu besoin de faire un séjour dans une station thermale, pour une maladie déterminée, une partie de leurs frais sera remboursée après appréciation du Bureau et de la Caisse Maladie ».

(Adopté à l'unanimité, moins une voix contre : Alquié G).

Vœu N° 5

(Ratification décision du Conseil d'Administration du 20 Novembre 1937) :

« L'Assemblée générale décide qu'à partir de 1938 l'allocation de 50 francs par année de présence à l'Union, du camarade, versée lors de son décès à son ayant droit, sera complétée par une seconde annuité de 50 francs par année de présence, dont le montant total ne pourra dépasser 1.000 francs. Cette seconde allocation ne serait versée qu'un an après le décès du camarade.

« De plus, à titre tout à fait exceptionnel, et pour permettre d'attendre l'amélioration du sort des veuves, tenant compte des difficultés actuelles de la vie, il sera versé une seule fois à la veuve d'un camarade, deux ans après le décès de ce dernier, une allocation unique de 500 francs.

« Cette dernière mesure ne sera applicable que pendant trois ans seulement à dater de l'Assemblée générale.

« La Caisse Fraternelle sera chargée, selon les cas, de l'application de cette dernière disposition. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 6

(Ratification décision Conseil d'administration du 20 novembre 1937)

« Considérant que l'Union des Aveugles de Guerre a maintenant « 20 années d'existence et que l'avoir qu'elle a recueilli est dû, en « grande partie, au groupement de la presque totalité de ses membres « depuis sa fondation,

« Considérant, d'autre part, que ceux-ci aveugles depuis vingt ans « ou plus ont, en quelque sorte, un droit de priorité sur les nouveaux « adhérents dont la cécité est récente par suite d'aggravation de bles- « sure ou de maladie contractée en service,

« L'Assemblée générale, en conformité avec sa décision de prin- « cipe du 9 mai 1937, décide définitivement qu'à compter de la date « précitée, les nouveaux adhérents continueront à bénéficier de tous « les avantages réservés par l'U.A.G. à ses membres titulaires après « un an de présence, à l'exception de l'allocation-décès.

« Il sera attribué à leur veuve ou à la personne désignée sur leur « bulletin d'adhésion, ainsi qu'aux orphelins, par année de présence, « le vingtième de l'allocation maximum. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 7

« L'Assemblée générale autorise son Conseil d'administration à faire « le nécessaire en vue de l'achat d'un terrain contigu à notre propriété « de Franceville. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 8

« L'Assemblée générale, exprime ses félicitations à l'American « Braille Press, à son Président, Mr. William Nelson Cromwell, et « à son dévoué secrétaire général M. Raverat, pour le Livre Parlé, si « précieux pour les aveugles. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 9

« L'Assemblée générale, adresse ses plus vives félicitations au « camarade Leveau pour son ingénieuse invention qui constitue pour « les aveugles, une précieuse méthode de dessin. Elle l'assure de son « amical appui, souhaite la prompte réalisation et la grande diffusion « de cet appareil, et décide d'encourager toutes entreprises et initia- « tives similaires. »

(Adopté à l'unanimité).

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : IZAAC.

VŒU N° 10

« L'Assemblée générale, constatant que l'atmosphère internationale « est tous les jours plus chargée, demande à l'U.A.G. de redoubler « d'efforts pour sa propagande en vue de maintenir la paix entre les « peuples. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 11

« L'Assemblée générale, renouvelle son vœu de 1937, tendant à ce « que dans l'action sociale de la Confédération Nationale des Anciens « Combattants et Victimes de la Guerre, celle-ci prenne en mains « avec la plus grande énergie la défense et le droit au travail des « Pupilles de la Nation et des orphelins de guerre, à savoir : que « leur soient intégralement appliquées les lois relatives aux emplois « réservés. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 12

« L'Assemblée générale émet le même vœu en faveur des enfants « de tous les aveugles de guerre » (Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 13

« L'Assemblée générale demande que les familles des Aveugles de « Guerre jouissent pour les transports des mêmes avantages que ceux « concédés à certaines catégories de citoyens, fonctionnaires, employés, « ouvriers, etc. »

(Adopté à l'unanimité).

COMMISSION DES ASSURANCES

Rapporteur : LAUTÉ.

« L'Assemblée générale, considérant : que la situation actuelle de « nos veuves est des plus précaires, que malgré le dernier effort fait « en leur faveur par le Groupement, il convient d'améliorer cette situa- « tion ;

« mais que cet effort du Groupement ne peut actuellement aller
« plus loin sans le concours et l'effort individuel de chacun de ses
« membres ;

« qu'en toute équité les mesures à prendre en faveur des veuves
« devront s'étendre comme toutes les mesures de ce genre prises dans
« le passé, aux tierces personnes désignées par l'aveugle lui-même ;

« fait un pressant appel à l'esprit de solidarité de tous les aveugles
« de guerre ;

« donne mandat au Conseil de mettre au point d'urgence et de
« réaliser pratiquement, avant le 11 novembre prochain, un système
« d'entr'aide basé sur les principes mutualistes définis par la Commis-
« sion des Assurances et laisse au Conseil le soin d'en établir les
« modalités. »

(Adopté à l'unanimité).

COMMISSION DES QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : AMBLARD.

VŒU N° 1

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, deman-
« dent que la Légion d'Honneur soit attribuée à tous les aveugles de
« guerre bénéficiaires du statut. »

(Adopté).

Ont voté contre (11) : Brébion, Céré, Derunder, Favret, Galis, Groussier, Martin Ch., Nicolaï, Noireaux, Olivier, Robert M.

Abstentions (15) : Amblard, Bardoux, Bois Chatillon, Cizac, Conan, Dunant, Guillam, Hébréard, Izaac, Malgat, Masselier, Muller, Pagnel, Scapini.

VŒU N° 2

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, deman-
« dent que les bénéficiaires du double article 10 et les bénéficiaires
« à la fois des articles 10 et 12 soient promus au grade supérieur dans
« l'Ordre de la Légion d'Honneur, dans le cadre de la loi de 1932. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 3

L'Assemblée générale demande que les aveugles de guerre béné-
« ficient sur les lignes d'autocars remplaçant les lignes d'intérêt secon-

« daire supprimées par suite de la coordination du rail et de la route,
« des mêmes avantages que ceux accordés sur les chemins de fer. »

(Adopté à l'unanimité).

VŒU N° 4

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée Générale, après
« avoir constaté les résultats obtenus, tant dans la défense de leurs
« droits de victimes de la guerre, augmentation des pensions, vote
« par la Chambre de l'extension du statut des Grands Invalides qu'en
« ce qui concerne la situation financière de l'U.A.G. la marche et la
« gestion administrative de notre Association, font confiance au Bureau
« et au Conseil d'administration de l'U.A.G. pour poursuivre, défendre
« et réaliser les vœux votés par l'Assemblée générale. »

(Adopté à l'unanimité).

COMMISSION DU BUDGET

Rapporteur : FAVRET.

Le budget s'équilibrant aux dépenses et aux recettes à un total
de 1.891.100 francs, est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée vote ensuite la mise en réserve d'une somme de
400.000 francs, à titre d'avance à la Section de Prévoyance de l'U.A.G.

Elections. — Le résultat des élections pour le renouvellement d'un
tiers des membres du Conseil d'Administration est proclamé :

Inscrits	1.968
Nombre de votants	1.599
Bulletins blancs ou nuls	36
Suffrages exprimés	1.563

Ont obtenu :

Amblard	1.471	Roy Georges	1.235
L'Evesque	1.419	Céré-Labourdette	1.183
Favret	1.414		
Bloncourt	1.408	G. Lefebvre	442
Izaac	1.406	Mathieu	378
Leveau	1.379	Eiselé	338
Malgat	1.277	Guibert	291
Cabasson	1.259	Almey	198

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans : Amblard, L'Evesque, Favret, Bloncourt, Izaac, Leveau, Malgat, Cabasson, Roy Georges, Céré-Labourdette.

Ratification d'une décision du Conseil du 18 mars 1938 relative à la mainlevée de l'hypothèque Semin :

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du compte de M. Georges Semin, de Lens, qui se trouve soldé, donne tous pouvoirs et autorisation nécessaires à M. Gaston L'Evesque, chevalier de la Légion d'Honneur, trésorier de l'Association, de donner quittance de la « somme de quinze mille francs (15.000) prêtés à M. Semin par ladite « Association « Union des Aveugles de Guerre » suivant acte reçu « par M^e Maerten, notaire à Lens, le deux juillet mil neuf cent trente « et un et mainlevée de l'inscription prise pour garantie de cette « somme au Bureau des Hypothèques de Béthune, le 27 juillet 1931, « volume 1359 n° 70 et s'il y a lieu, donner mainlevée de ladite « inscription purement et simplement sans constatation de paiement.

« En outre l'Assemblée générale, déclare ratifier en tant que de « besoin, l'acte de mainlevée ou tous autres actes signés dès avant « ce jour, par M. L'Evesque ou son mandataire, pour arriver à la « radiation de l'inscription sus-énoncée, voulant que cette mainlevée « produise tous les effets qu'elle comporte.

« Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, substituer et généralement faire le nécessaire. »

Le Président remercie tous les camarades qui, parfois venant de très loin, ont tenu à assister aux séances des Commissions et à l'Assemblée générale et se félicitant de la belle tenue de cette réunion, déclare la séance levée. Il est 11 h. 45.

Compte-rendu de l'assemblée générale de la régionale de Bordeaux et du Sud-Ouest le 24 avril 1938

La séance est ouverte à 10 h. 30 dans un des salons du Splendide Hôtel, Place des Quinconces.

Sont présents : Lanuc, Guibert, Clerc, Paradis, Miqueau, Chalendar, Paris, Almey, Gabot, Marcq, Martinet, Niant, Bardet, Lajouanne, Envin, Vandromme, Céré-Labourdette, Bidau J., Baron, Cantara,

Cizac, Daraspe, Darnaud-Guilhem, David, Faucon, Gouny, Lassalle, L'hospital, Magat Monribot, Ramadour, Laügt, Gatuing, Marquette, Arnoux, Conan, Brusson, Gautier.

Excusés : Domenger, Fautier, Collot, Galis, Bergadieu, Tauzia, Monbœuf, Lardièrre, Parisso, Arbaizar, Sédart, Puyponchet des « Gueules Cassées », commissaire aux comptes, étant à l'enterrement du Colonel Picot, est remplacé par Mme Gouny pour le contrôle financier.

Notre camarade et ami Sédart s'excuse de n'être pas présent à notre réunion et demande son remplacement comme trésorier de la Régionale, ses dimanches étant pris il indique dans sa lettre qu'il lui est difficile d'assumer cette tâche. Tous les camarades présents le maintiennent dans ces fonctions et lui adressent leurs félicitations et remerciements.

Le camarade Brusson, Président de la Régionale, ouvre la séance et remercie notre camarade Conan, Président de l'U.A.G. d'avoir bien voulu assister à l'Assemblée. Il demande ensuite une minute de silence pour commémorer la mort du camarade Michou, membre du Comité de la Régionale et celle du Colonel Picot, Président des « Gueules Cassées ». Il donne ensuite la parole à Conan qui nous rend compte de la marche de l'U. A. G. et passe à l'examen du rapport financier, présenté par Mme Gouny. Après une discussion au sujet de l'indemnité aux veuves, à laquelle prennent part les camarades Guibert, Marcq, Chalendar, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« Les Aveugles de Guerre de la Section Régionale de Bordeaux, « réunis en Assemblée générale, après avoir constaté les résultats « obtenus, tant dans la défense de leurs droits de victimes de la « guerre : augmentation des pensions, vote par la Chambre de l'extension du statut des grands invalides qu'en ce qui concerne la situation « financière de l'U.A.G. la marche et la gestion administrative de notre « Association, font confiance au Bureau et au Conseil d'administration « de l'U.A.G. pour poursuivre, défendre et réaliser les vœux votés par « l'Assemblée générale. »

A 13 heures, 80 convives se trouvent réunis au Banquet servi dans la Salle des Fêtes du Splendide Hotel, sous la présidence du camarade Miqueau, conseiller général et maire du Taillan-Médoc, ayant à ses côtés : Conan, Président de l'U.A.G. et Mme Conan, Brusson, Président de la Section de Bordeaux et Mme Brusson, Almey, vice-président et Mme Almey, Marcq, secrétaire général du Comité, Lanuc, Paradis, membres du Comité.

Après un repas fort bien servi, arrosé des meilleurs crus offerts par le Comité Miqueau, la Maison Cordier et le Comité Hourdebec, Brus-

son adresse ses remerciements et félicitations à tous les membres du Comité et aux camarades présents.

Le Président Conan remercia tous les amis et bienfaiteurs de l'U. A. G. et met en relief le dévouement inlassable des compagnes d'aveugles. M. Miqueau enfin exprime à ses hôtes toute l'affection qu'il leur porte. Il dit tout son espoir dans la paix et lève son verre aux défenseurs de la Patrie qui ont si chèrement payé leur dévouement. Les chansons interprétées par Céré-Labourdette, Madame Clerc et L'Hopital furent ensuite fort goûtées des auditeurs. Ce n'est que fort tard dans l'après-midi que prit fin cette petite fête, agrémentée d'une sauterie, au cours de laquelle le compositeur chef d'orchestre Almey, se fit applaudir dans ses meilleures œuvres.

Le Secrétaire :

A. MARCQ.

AVIS DIVERS

Bagnoles-de-l'Orne, station thermale, cure d'air et de repos, casino. Ecrire pension de famille Mme TOUTAIN « La Pomme d'Or », Tessé-la-Madeleine (Orne). Confort, cuisine soignée, prix modérés. Le meilleur accueil sera réservé aux familles des aveugles de guerre.

Mme FAURE Léa, ayant consacré tous ses soins à notre camarade Briffaut, décédé, informe les membres de l'U.A.G. qu'elle prendrait en pension un aveugle de guerre et lui serait très dévouée. S'adresser directement à Mme FAURE Léa, Villiers-le-Duc (Côte-d'Or).

Nos camarades passant leurs vacances à Franceville-Plage (Calvados) trouveront au Magasin « La Fileuse », Maison LENEGRE, et à son annexe « Bazar de la Plage », le plus grand choix en nouveautés, chaussures, laines et souvenirs. Le meilleur accueil leur sera réservé et en plus des tickets-prime offerts, une remise leur sera consentie.

M. DUPONT Joseph, habitant Juillan (Hautes-Pyrénées) à 4 km. de Tarbes, pays tempéré, très bien desservi, serait désireux de prendre en pension aveugles de guerre ou grands mutilés auxquels il consacrerait tous ses soins.

S'adresser directement à la Famille DUPONT J., Place de la Mairie, Juillan (Htes-Pyr.).

Avant d'acheter des meubles, vous trouverez votre intérêt en écrivant au camarade FAUVEL. Aspirateurs Mors et Dauphin : 1.275 fr. 20 % de réduction aux membres de l'U.A.G.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade FAUVEL, 1, rue des Jardins, Asnières (Seine).

Un ami des aveugles de guerre consentira pendant quelque temps un prix tout à fait spécial pour son Grenache Rivesaltes 1906, par bonbonnes de 5, 10 et 15 litres, au prix de 11 fr. le litre, régie comprise, emballage perdu, port dû.

S'adresser au camarade SAINT-MARTY, à Soreze (Tarn).

A. LACOTAS, Chez « Les Producteurs de l'Hérault », rue Henry-René, 43, Montpellier, vous offre ce jour, 1^{er} Avril 1938 :

Vin rouge, 9°5	2,65 le litre
Vin supérieur, 10°	2,70 —
Vin rosé, 10°	2,90 —
Vin blanc, 10°	3, » —

Ces prix s'entendent au litre nu, vin expédié en barrique de 220 litres environ. Supplément de 0,05 au litre pour envoi en demi-barriques de 120 litres environ. Franco de port et de régie sur gare destinataire. Logement : les fûts sont consignés et repris au même prix, rendus franco gare de Montpellier.

Pianos à vendre, état neuf, à partir de 1.200 fr.

S'adresser au camarade HERVOIR, 2, rue Albert-Malet, Paris (12). Tél. : Dorian 53-69.

Pour trousseaux, achats de toile et lingerie, notre camarade PETITDIDIER nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré. Livraison franco, 5 % d'escompte. Demander échantillons.

S'adresser directement à M. PETITDIDIER, 118, rue Marietton, Lyon (Rhône).

Notre camarade Niant, ancien propriétaire vigneron, se met à la disposition de ses camarades pour leur faire envoyer des vins aux meilleures conditions : vins blancs Montbazillac et Bergerac, vins rouges Saint-Emilion, Bergerac, Pecharmont.

Se mettre directement en rapport avec M. Niant, 71, rue du Pont Saint-Jean, Bergerac (Dordogne).

DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE

POUR LA

« MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE »

M^e Deydier, notaire, Marseille 1.000 fr. ; M^e Coquelin, notaire, Andresy (S.-et-O.), 100 fr. ; M. Dufour de Raymond, Paris, 20 fr. ; Mme Querqui, Paris, 100 fr. ; Mlle de Tillière, Paris, 100 fr. ; M. de Traversay, Paris 50 fr. ; un camarade, 200 fr.

LISTE DE DONATEURS

Mme Condamin, Nice 6 fr. ; Mme Vve Gaulon, Paris 100 fr. ; Mme Person, Paris, 100 fr. ; Lycée Rollin, Paris, 100 fr. ; Groupement des Officiers de réserve d'Auxerre, 25 fr. ; divers, 922 fr. 20.



Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : CONAN.

Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, LEVEAU.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOLIX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERINDER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

Comité d'Action

Mlle Arbel, *Vice-Présidente honoraire*.

Président : M. de Traversay.

Vice-Présidentes { Mme Contamin.
Mme L'Évesque.

Secrétaires { M. Bloch, *adjoint au Trésorier* ;
M. Iweins, *Secrétaire du Comité d'Action*.

M. Auterbe, *Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union »*.

Mme du Bos ;

Mme Broquin ;

M. de Chaumont-Quitry ;

M. Chepfer ;

Mme Chevalier ;

Mlle Jalaguier

Mme Lévy-Weis ;

M. Julien Mayer ;

Mme Meyer ;

Colonel de Traversay.

